

*L'agriculture*

Les groupes qui connaissent des difficultés actuellement sont précisément ceux qui profitaient du merveilleux système de la libre concurrence auquel ils croyaient tant. Ils avaient à peu près autant de raisons d'avoir confiance dans ce système qu'un troupeau de moutons dans son chef qui les mène à l'abattoir. Malheureusement, beaucoup de gens dans l'industrie bovine y croyaient, beaucoup de jeunes en particulier.

Puisque nous parlons de stabilisation, nous ne devons pas oublier ce qui a été fait pour les éleveurs de porcs en 1980. Un programme de 112 millions de dollars avait été prévu pour eux. Pratiquement tout cet argent leur a déjà été versé. Certaines provinces participent elles aussi à ce programme, ce qui fait qu'en 1980, les éleveurs de porcs auront reçu au total 200 millions. Cette somme sera versée à un groupe très efficace de producteurs dont le régime de commercialisation est particulièrement inefficace.

Les porte-parole du Nouveau parti démocratique et de l'opposition officielle font des déclarations générales au sujet du secteur agricole, mais ils savent aussi bien que moi que ce n'est pas ce secteur dans son ensemble qui est en proie à certaines difficultés, mais plutôt ceux qui ne font partie d'aucun régime de commercialisation ou qui écoulent eux-mêmes leurs produits. Dans de nombreux domaines, les agriculteurs n'ont aucun ennui financier et sont en mesure d'acquitter leurs comptes. Dans leurs formules de coût-prix, ils tiennent compte des taux d'intérêt, des impôts, du prix de l'énergie et ainsi de suite pour fixer leur prix de vente et il s'ensuit qu'ils n'ont pas d'ennui. Les gens qui doivent compter sur un acheteur qui leur dit: «Je vous offre tel prix pour votre produit, c'est à prendre ou à laisser» se trouvent en difficulté notamment lorsqu'il s'agit de denrées périssables.

L'élevage d'animaux de boucherie, notamment des bovins et du porc, constitue un aspect très important de notre production agricole. Les éleveurs de bovins sont probablement en plus mauvaise posture, principalement à cause de la surproduction de porc. Les gens ont acheté du porc, parce qu'il coûtait moins cher. Il ne s'est donc pas vendu autant de bœuf et le pouvoir d'achat des éleveurs bovins a diminué. La même chose s'est produite aux États-Unis.

Le député de l'opposition m'a demandé de parler des taux d'intérêt. Je pense que les fonctionnaires de mon ministère ont assez bien décrit la situation qui s'est produite lorsque les Américains ont exporté du bœuf en Ontario et se sont en fait emparés d'environ 25 p. 100 du marché pendant près de quatre mois. Monsieur l'Orateur, nous aurions pu à l'époque accorder des prêts sans intérêt aux éleveurs, mais cela ne leur aurait pas permis pour autant de faire de l'argent car le marché était dans le marasme, à cause justement de l'importation, en provenance des États-Unis, de bétail lourd et à bon marché. Bien des gens croient que nous pouvons faire concurrence aux Américains, monsieur l'Orateur, mais n'oublions pas que leur système de production doit assurer le ravitaillement de 240 millions de personnes et qu'il suffit que 2 p. 100 de leur production excédentaire soit exporté vers le Canada, dont le système de production ne dessert que 24 millions de personnes, pour créer chez nous des goulots d'étranglement. Ce n'est pas ce qu'on appelle la gestion de l'approvisionnement, monsieur l'Orateur.

Dans d'autres secteurs de production, les agriculteurs ont pris l'initiative de s'aider eux-mêmes en créant des offices de

commercialisation provinciaux ou des offices fédéraux relevant du ministère de l'Agriculture ou du Conseil national de commercialisation des produits de ferme—qui ne s'occupent que des produits laitiers et de la volaille. Il y a également la Commission canadienne du blé qui relève d'un autre ministère. Celle-ci a été établie en 1935 afin de mettre un peu d'ordre sur le marché du grain. L'ordre, c'est ce qu'il y a de plus important sur le marché si l'on veut être sûr que celui-ci absorbe le produit, qu'on ne le stockera pas dans l'attente de le vendre.

Le député qui est intervenu au nom de l'opposition a mentionné que les agriculteurs avaient reçu des millions et des millions de dollars en avances libres d'intérêt pour leurs céréales. A l'entendre, on croirait que personne d'autre n'a bénéficié d'un tel programme. On estime à environ 255 millions de dollars sans intérêt le montant que la Commission canadienne du blé va remettre aux producteurs de denrées périssables. Près de 500 millions de dollars seront prêtés par la Société du crédit agricole et, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, le taux d'intérêt était de 14 p. 100, ce qui constitue une subvention importante et, même à l'heure actuelle, le taux d'intérêt est subventionné à raison d'environ 6 p. 100. De nos jours, quiconque réussit à obtenir une hypothèque paie approximativement 21½ p. 100, ou 20 p. 100 avec de la chance.

Les programmes gouvernementaux offrent tout de même aux agriculteurs une aide considérable, monsieur l'Orateur. Quand le système de commercialisation est bon, il ne faut pas des sommes énormes pour les programmes de stabilisation. L'industrie de la volaille n'a pas reçu un cent de l'argent des impôts depuis que j'ai été nommé ministre en 1972. Les producteurs dirigent eux-mêmes une industrie assez solide.

Les programmes de stabilisation seront annoncés au fur et à mesure qu'ils deviendront nécessaires. Ils apporteront un supplément de revenu aux agriculteurs pour leur permettre de se maintenir et d'avoir une exploitation rentable. Depuis 1958, le gouvernement fédéral a payé près de 4 milliards en paiements de stabilisation. Un programme semblable a été offert à d'autres producteurs, mais aucune province ni aucun organisme agricole ne s'en est prévalu. Aucun organisme agricole n'a dit qu'il en voulait; on a critiqué le régime qui était pourtant semblable à celui de la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, qui prévoit une cotisation des producteurs et du gouvernement fédéral. Dans le cas de la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, le rapport est de deux à un. On a proposé d'établir un programme de stabilisation semblable pour le porc auquel participeraient les producteurs, les provinces et le gouvernement fédéral. Nous tentons depuis quatre ans d'en venir à un accord au sujet de ce programme, mais sans succès. J'ai déclaré que j'étais disposé à mettre sur pied un programme de stabilisation des prix du porc qui s'inspirerait de la loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, qui régit les producteurs et le gouvernement fédéral. Ce serait un programme à caractère facultatif.

Il est difficile d'évaluer les avantages que l'ouest du Canada réussit à tirer de l'instauration d'une politique comme le programme de stabilisation du grain de l'Ouest. En effet, celui-ci profite au Canada tout entier. C'est peu dire que l'on a investi 360 millions de dollars depuis le début du programme; l'important, c'est la confiance que l'on a ainsi insufflée à l'industrie céréalière. Cela a permis aux agriculteurs et aux